



VENDREDI 11 JUILLET 2025

L'eau, une problématique majeure pour la ville

antibes Mieux penser les espaces verts à l'heure du changement climatique, en intégrant la problématique de l'eau. C'est l'enjeu de la convention signée hier par la Ville, avec l'interprofession du végétal, Valhor.

Antibes Le club de rugby a été récompensé pour ses actions.

L'eau, une problématique majeure pour la ville

Par charlotte gide /
cgide@nicematin.fr

Sur les remparts, exposé au vent et aux embruns, le jardin des Poètes se distingue par son choix de végétaux adaptés au climat local changeant : cactus, plantes aux allures de coraux ou d'oursins... Rien n'a été laissé au hasard. Pensé pour résister aux conditions météorologiques parfois rudes, cet espace incarne une approche durable de l'aménagement paysager, nécessitant peu voire pas d'entretien ou d'arrosage.

Un engagement désormais inscrit noir sur blanc dans la convention signée hier entre la municipalité - première ville signataire - et l'interprofession du végétal, Valhor. Ces derniers, du pépiniériste à l'architecte concepteur, jusqu'à l'entreprise en charge de mettre en œuvre, ont imaginé une charte pour préserver l'eau. " Elle est devenue une problématique majeure. On le voit avec la canicule : il fait de plus en plus chaud, on a de plus en plus besoin d'eau mais on en a de moins en moins ",

développe Philippe Dalmasso, paysagiste concepteur à la cité des Remparts.

Mieux préserver l'eau

Plusieurs objectifs ont été fixés, impliquant les différents acteurs du paysage - élus compris. Ils s'engagent, entre autres, à apporter un amendement organique au sol, privilégier les solutions d'arrosage par goutte-à-goutte ou encore prévoir dès la conception des espaces végétalisés des bouches d'eau pour localiser l'irrigation aux plantes qui en ont besoin. Cette charte fait suite à une précédente, de 2021, autour du jardin en région méditerranéenne, dont Antibes faisait déjà partie. Avec, là aussi, dix commandements comme planter pour éviter de désherber ou se laisser guider par le site. Un " aboutissement " qui pourrait presque faire office de label, destiné à valoriser les bonnes pratiques et de souligner cette démarche vertueuse entreprise face à des épisodes de forte chaleur où quelques besoins resteront nécessaires. " C'est dramatique de faire un aménagement et de voir mourir toutes les plantes. Au début, un aménagement devient résilient en eau au bout de trois ans. "

" La plus naturelle possible "

Ses enjeux font désormais partie intégrante du quotidien des agents municipaux en charge des espaces verts. " Avant, tout était possible mais c'était une nature forcée. Aujourd'hui, on la veut la plus naturelle possible. On a créé une nature sublimée. " Un végétal aussi plus varié, qui ne se résume pas qu'aux seuls cactus. À l'image de Marena-Lacan, avec " l'idée d'une végétation qui fait une belle canopée ", ajoute Philippe Dalmasso. Réunir à la fois un aménagement aux conditions durables et le côté pratique pour fournir de l'ombre, " qui arrive à supporter la très grande fréquentation ".

Mais tous les efforts ne sont pas encore livrés : les bordures de voirie seront une réflexion supplémentaire dans l'équation. Comme certains sites à revaloriser dans le cœur de ville, selon les standards actuels, comme le jardin de la gare, considéré comme une " entrée de ville qui mériterait d'être améliorée ", ou encore le bas du boulevard Albert-1er.

Une fin de saison en forme d'apothéose pour le président Romain Gervasoni du Rugby Club Antibes Sophia Antipolis.

Son association a reçu une récompense convoitée par de nombreux clubs du département. Seuls les Antibois ont décroché le pompon. " C'est une grande fierté pour notre club ! Nous avons eu l'honneur de recevoir le Bouclier de l'Exemplarité décerné par la Ligue Sud de rugby, rejoignant ainsi les six clubs de la région PACA lauréats de la saison. Et étant le seul club du département à recevoir cette distinction prestigieuse ", se réjouit Gervasoni

Cette récompense vient souligner l'exemplarité du club dans plusieurs domaines : le respect de la discipline que ce soit sur et en dehors du terrain, la performance sportive de notre équipe première et la réussite du développement des équipes jeunes et de l'école de rugby.

L'engagement de tout un club

En plus du bouclier, le RCASA s'est vu remettre des ballons, des chasubles et un tout nouveau jeu de maillots pour les

prochaines compétitions. " Ce Bouclier de l'Exemplarité symbolise bien plus qu'une réussite sportive : il incarne l'engagement de tout un club, des dirigeants aux bénévoles, en passant par nos éducateurs, entraîneurs, joueurs et leurs familles. Ensemble, nous continuerons à faire vivre les valeurs du rugby : respect, solidarité, engagement et passion. "

R. K.

Bouclier de l'exemplarité pour le RCASA

L'Anneau Louison-Bobet de La Bocca est fermé le week-end jusqu'au 31 août

L'anneau Louison-Bobet situé à La Bocca attire toujours beaucoup de monde. En été, les horaires changent jusqu'au 31 août inclus. La piste est ouverte du lundi au jeudi de 7 h à 11 h puis de 16 h à 20 h. Les vendredis de 16 h à 20 h. Il est fermé le week-end. G. M.

EN BREF



Le jardin des Poètes a été pensé pour que les végétaux aux allures de coraux ou d'oursins donnent l'impression d'un fond marin. PHOTO PATRICE LAPOIRIE



Le club anti-bois a décroché le titre du club le plus exemplaire du département. DR





L'eau, une problématique majeure pour la ville

ANTIBES Mieux penser les espaces verts à l'heure du changement climatique, en intégrant la problématique de l'eau. C'est l'enjeu de la convention signée hier par la Ville, avec l'interprofession du végétal, Valhor.

L'eau, une problématique majeure pour la ville

PAR CHARLOTTE GIDE /
CGIDE@NICEMATIN.FR

Sur les remparts, exposé au vent et aux embruns, le jardin des Poètes se distingue par son choix de végétaux adaptés au climat local changeant : cactus, plantes aux allures de coraux ou d'oursins... Rien n'a été laissé au hasard. Pensé pour résister aux conditions météorologiques parfois rudes, cet espace incarne une approche durable de l'aménagement paysager, nécessitant peu voire pas d'entretien ou d'arrosage.

Un engagement désormais inscrit noir sur blanc dans la convention signée hier entre la municipalité - première ville signataire - et l'interprofession du végétal, Valhor. Ces derniers, du pépiniériste à l'architecte concepteur, jusqu'à l'entreprise en charge de mettre en œuvre, ont imaginé une charte pour préserver l'eau. " Elle est devenue une problématique majeure. On le voit avec la canicule : il fait de plus en plus chaud, on a de plus en plus besoin d'eau mais on en a de moins en moins ", développe Philippe Dalmasso, paysagiste concepteur à la cité des Remparts.

Mieux préserver l'eau

Plusieurs objectifs ont été fixés, impliquant les différents acteurs du paysage - élus compris. Ils s'engagent, entre autres, à apporter un amendement organique au sol, privilégier les solutions d'arrosage par goutte-à-goutte ou encore prévoir dès la conception des espaces végétalisés des bouches d'eau pour localiser l'irrigation aux plantes qui en ont besoin. Cette charte fait suite à une précédente, de 2021, autour du jardin en région méditerranéenne, dont Antibes faisait déjà partie. Avec, là aussi, dix commandements comme planter pour éviter de désherber ou se laisser guider par le site. Un " aboutissement " qui pourrait presque faire office de label, destiné à valoriser les bonnes pratiques et de souligner cette démarche vertueuse entreprise face à des épisodes de forte chaleur où quelques besoins resteront nécessaires. " C'est dramatique de faire un aménagement et de voir mourir toutes les plantes. Au début, un aménagement devient résilient en eau au bout de trois ans. "

" La plus naturelle possible "

Ses enjeux font désormais partie intégrante du quotidien des agents municipaux en charge des espaces verts. " Avant, tout

était possible mais c'était une nature forcée. Aujourd'hui, on la veut la plus naturelle possible. On a créé une nature sublimée. " Un végétal aussi plus varié, qui ne se résume pas qu'aux seuls cactus. À l'image de Marena-Lacan, avec " l'idée d'une végétation qui fait une belle canopée ", ajoute Philippe Dalmasso. Réunir à la fois un aménagement aux conditions durables et le côté pratique pour fournir de l'ombre, " qui arrive à supporter la très grande fréquentation ".

Mais tous les efforts ne sont pas encore livrés : les bordures de voirie seront une réflexion supplémentaire dans l'équation. Comme certains sites à revaloriser dans le cœur de ville, selon les standards actuels, comme le jardin de la gare, considéré comme une " entrée de ville qui mériterait d'être améliorée ", ou encore le bas du boulevard Albert-1er.



Le jardin des Poètes a été pensé pour que les végétaux aux allures de coraux ou d'oursins donnent l'impression d'un fond marin. PHOTO PATRICE LAPOIRIE





France 3 Côte-d'Azur - ICI 19-20 Côte-d'Azur - 10 juillet 2025
- 19:26

végétalisation filature horticole youssef promeneur jogger juan-les-pins gaspillage
hugues jourdan délaisser haie adhérent raisonner kabbani minéral
fréquenter eros rempart paysagers





ICI Azur - Journal régional - 10 juillet 2025 - 18:02

saturation bigot dégénéré horticole ruissellement végétalisation valhor
atténuer cadastral avoisiner réorganisation flagrance ponctuer
auditionner **cse** reconnecter parcellaire infiltrer choir entraver





France 3 Côte-d'Azur - ICI 12-13 Côte-d'Azur - 10 juillet 2025
- 12:32

adhérent valhor délaissé pied-à-terre piéton minéral végétal
repenser végétalisation sobre horticole emprunter contresens jungle
jourdan trottoir trottinette réclamer raisonner fréquenter



ANTIBES : Signature de la Charte d'engagement 'eau' par la Ville

La ville d'Antibes Juan-les-Pins et VALHOR signent la Charte d'engagement 'eau' pour une gestion responsable de l'eau dans les espaces verts.

La ville d'Antibes Juan-les-Pins et VALHOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la jardinerie et du paysage, ont organisé une matinée de visites en marge de la signature de la charte d'engagement 'eau' le jeudi 10 juillet à partir de 8h45. Dans un contexte où la ressource en eau est plus que jamais sous tension, la signature de cette charte incarne la volonté de la Ville d'Antibes Juan-les-Pins de poursuivre son engagement en faveur de solutions durables et adaptées pour une gestion responsable de l'eau dans ses espaces verts.

Programme de la matinée :

- 8h45 : Rendez-vous au Jardin des Poètes (Promenade Amiral de Grasse - Antibes)
- 9h : Visites (Jardin des Poètes, Pinède, route de Grasse, Place Marenco Lacan)
- 11h : Signature officielle de la Charte 'Arrosez utile, cultivez la vie !', en présence de Jean LEONETTI, Maire d'Antibes, d'Axel BIGOT, Directeur Général de VALHOR et des représentants locaux d'Hortis, de l'AITF, de l'Unep, de la FFP et de VERDIR.





<https://presseagence.fr/wp-content/themes/yootheme/cache/fa/image-5789-fa0ef764.jpeg>



ANTIBES : La commune signe la charte d'engagement pour l'eau

La commune d' Antibes Juan-les-Pins s'engage en faveur d'une gestion raisonnée de l'eau en signant la charte d'engagement « Arrosez utile, cultivez la vie ! ».

La commune d' Antibes Juan-les-Pins a franchi une nouvelle étape dans son engagement pour la gestion de l'eau en signant la charte d'engagement « Arrosez utile, cultivez la vie ! ».

Une initiative de VALHOR

Déployée par VALHOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, cette charte vise à protéger la ressource en eau et à en assurer une bonne gestion. Cette signature marque une nouvelle étape pour la commune d' Antibes Juan-les-Pins, déjà fortement engagée depuis 4 ans dans la prise en compte de la dimension de gestion de l'eau dans ses aménagements paysagers.

Une première pour la commune

Antibes Juan-les-Pins sera la première ville signataire de cette charte, aux côtés des représentants locaux des fédérations professionnelles : FFP, Unep, VERDIR, et des professionnels des collectivités représentés par HORTIS et l'AITF.

Liens utiles :

VALHOR | FFP | Unep | VERDIR | HORTIS | AITF



<https://presseageance.fr/wp-content/uploads/image-6376.jpeg>



<https://presseageance.fr/wp-json/yootheme/image?src=%7B%22file%22%3A%22wp-content%2Fuploads%2Fimage-6376.jpeg%22%2C%22thumbnail%22%3A%22950%2C%22%7D&hash=3ccfb4ca>



Eau et végétal : Antibes Juan-les-Pins ouvre la voie à l'échelle nationale

La ville d'Antibes Juan-les-Pins s'engage dans une démarche audacieuse en devenant la première signataire d'un texte national qui entend repenser la place du végétal dans la cité. Une signature pleine de sens dans un contexte de sécheresse récurrente et de tensions hydriques majeures.

Antibes Juan-Les-Pins ouvre la voie d'une gestion de l'eau responsable

Le 10 juillet 2025, Antibes Juan-les-Pins a franchi une étape symbolique et stratégique : devenir la première ville de France à apposer sa signature au bas de la charte d'engagement « Arrosez utile, cultivez la vie ! ». Portée par l'interprofession VALHOR, cette initiative inédite vise à fédérer institutions et professionnels autour d'une vision partagée de la gestion de l'eau. L'acte, hautement politique, intervient dans un climat d'alerte hydrique généralisée, alors que les arrêtés sécheresse se succèdent d'un département à l'autre.

L'engagement antibois n'est pas tombé du ciel. Voilà quatre ans que la commune, dirigée par Jean Leonetti, affine sa stratégie d'aménagement paysager pour intégrer l'impératif de sobriété hydrique. Déjà en 2021, elle s'était distinguée en signant la Charte pour le jardin en région méditerranéenne. La signature de 2025, elle, élève ce combat à l'échelle nationale.

« À travers cette charte, notre collectivité souhaite s'engager à poursuivre le développement de ses pratiques en matière de végétalisation de ses espaces pour assurer une meilleure préservation de l'eau », a déclaré Jean Leonetti, maire d'Antibes Juan-les-Pins, lors de la cérémonie.

Une charte qui fait de l'eau un levier d'aménagement urbain

Conçue par VALHOR — l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage — la charte « Arrosez utile, cultivez la vie ! » s'aligne directement sur les ambitions du Plan Eau présenté par le gouvernement le 31 mars 2023. Florent Moreau, président de VALHOR, en a précisé les fondements : « Notre filière est pleinement consciente du rôle central de l'eau dans ses activités. Mais au-delà de cela, elle reconnaît les nombreux bénéfices qu'une bonne gestion de cette ressource peut apporter grâce aux solutions vertes qu'elle développe ».

En clair, il ne s'agit plus simplement de réduire les arrosages, mais de réinventer les pratiques horticoles, les choix de palettes végé-

tales, et l'ingénierie urbaine elle-même, à travers la désimperméabilisation des sols, la récupération des eaux pluviales et la priorisation de l'eau verte.

Le végétal devient ainsi outil d'adaptation climatique, capable de « ralentir l'écoulement de l'eau, de la répartir, de favoriser son infiltration et son stockage dans les sols », comme le stipule explicitement la brochure de déploiement de la charte.

L'exemple local qui inspire une dynamique nationale

Si Antibes Juan-les-Pins est la première commune à signer au niveau national, elle n'est pas la seule à s'impliquer. En juillet 2024, un premier collectif interprofessionnel avait vu le jour dans les Pyrénées-Orientales, en partenariat avec la préfecture locale. La charte a depuis été étendue à l'ensemble du territoire à l'occasion du congrès des maires de novembre 2024.

Ce cadre d'engagement mobilise un ensemble d'acteurs allant bien au-delà des élus : les paysagistes (Unep, FFP), les producteurs horticoles (VERDIR, Felcoop), les distributeurs spécialisés (JAdF, Floralisa), mais aussi les représentants des agents territoriaux (HORTIS, AITF). Tous réunis autour d'une même conviction : préserver l'eau, c'est aussi protéger le végétal, et inversement.

Le texte prévoit une évaluation annuelle des engagements, la diffusion de fiches pratiques et guides métiers, et le développement de systèmes de pilotage intelligent des arrosages. Il invite également à la mutualisation locale à travers des collectifs interprofessionnels territoriaux, soutenus financièrement.

L'eau, dernier bastion du bien commun ?

Si cette charte se veut technique, elle est aussi un signal fort envoyé à l'État et aux citoyens. Elle rappelle que les communes sont aux avant-postes des tensions climatiques, mais aussi des solutions. Antibes Juan-les-Pins, avec ses 75.000 habitants, choisit de faire du végétal non un luxe esthétique, mais une infrastructure stratégique. Une orientation que le maire résume ainsi : « Cette charte est l'occasion de rappeler notre conviction concernant la contribution précieuse du végétal dans les cycles de l'eau et l'importance d'une planification écologique de l'espace urbain ».



<https://www.rse-magazine.com/wp-content/uploads/2025/07/antibes-juan-les-pins.jpg>

© Mairie d'Antibes Juan les Pins





ICI Azur - Journal régional - 11 juillet 2025 - 08:04

horticole **larcher** rescapé végétaliser **chut** coma saturation cimiez duvert
absorber choir canalisation infiltrer prom dégénéré bigot **pleuvoir**
réorganisation cse parcellaire



Antibes veut gérer ses eaux pluviales en végétalisant plus son espace urbain - ici

Émission L'info d'ici, Ici Azur¹

Partager sur WhatsApp

Partager sur Facebook

Partager sur X

Partager par Mail

Partager

Antibes est la première ville en France à signer la charte pour la préservation de l'eau de l'association Valhor. La charte engage la ville à planter des végétaux peu gourmands en eau bien sûr mais aussi à utiliser les espaces verts pour éviter les inondations et autres gros ruissellements.

Antibes est la première ville en France à signer la charte pour la préservation de l'eau de l'association Valhor. Cette association regroupe toute la filière horticole hexagonale. La charte engage la ville à planter des végétaux peu gourmands en eau bien sûr mais aussi à utiliser les espaces verts pour éviter les inondations et autres gros ruissellements.

Antibes¹

Interviews

Portraits - Témoignages

La semaine d'ici Azur

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ici Azur : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

Toutes les newsletters En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

par Ici Azur



Antibes signe une charte en faveur d'une gestion raisonnée de l'eau

Espaces verts

Continuer à développer des solutions durables et adaptées pour une gestion responsable de l'eau dans ses espaces verts, c'est ce sur quoi s'engage la ville d'Antibes en signant la charte « Arrosez utile, cultivez la vie ! » conçue par Valhor.

« Arrosez utile, cultivez la vie ! » C'est ce que prône la charte d'engagement nationale

élaborée par Valhor

, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, en partenariat avec l'AITE, l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep), Hortis, Verdir et la Fédération française du paysage (FFP) et signée, mi-juillet 2025, par la ville d'Antibes (Alpes-Maritimes).

« La ville d'Antibes s'était déjà engagée en 2021, avec ses partenaires, en signant une charte et en concevant un recueil de 10 recommandations techniques en matière de jardin méditerranéen », explique Philippe Dalmaso, chef de projet pour la ville d'Antibes, membre actif à l'AITE et délégué chez Hortis. La ville d'Antibes étant très concernée par les

arrêtés sécheresse

, un groupe de travail s'était constitué sur la gestion différenciée de l'eau. La réflexion a porté plus particulièrement sur les aménagements, notamment le travail sur les sols et la végétation, sur la façon de pouvoir récolter l'eau, gérer les fuites et diversifier les ressources et, enfin, sur la formation des agents et l'information des citoyens. « Pour la collectivité, la charte d'engagement pour l'eau est donc une suite logique. Elle lui permet de montrer l'exemple, de mettre en lumière ses réalisations et de conforter ses actions », complète Philippe Dalmaso. Depuis 2020, plus de 20 espaces verts ont été créés sur le territoire, peu consommateurs d'eau et respectueux de l'environnement méditerranéen.

La place des Martyrs de la Résistance à Antibes a été, par exemple, aménagée de sorte que « les végétaux choisis sont naturellement résistants et nécessitent peu d'eau », illustre le chef de projet. « La terre a été fortement amendée en humus qui a la particularité de

fonctionner comme une éponge en retenant l'eau. Les 30 premiers centimètres sont drainants pour permettre à la fois la pénétration de l'eau en profondeur, obligeant les racines à descendre et à faciliter le travail du sol en surface. Les plantes ainsi en bonne santé supportent davantage les contraintes de chaleur. Le couvert végétal crée ce que l'on cherche à reproduire avec l'eau verte, une évaporation qui climatise naturellement l'atmosphère. Il y a un arrosage une fois par semaine, de juin à mi-septembre. Le reste du temps, le jardin se débrouille ».

Une charte nationale

Avec comme objectifs principaux la

réduction des consommations d'eau, l'amélioration des pratiques d'irrigation, la sensibilisation et la formation des acteurs de la filière du paysage, la charte d'engagement pour l'eau vise à accompagner et mobiliser les professionnels et les institutionnels dans la mise en place de solutions innovantes et responsables en matière de gestion de l'eau. « A ce jour, près d'une soixantaine d'entreprises se sont engagées et quelques grosses collectivités, comme Nantes ou encore Orléans souhaitent s'engager », précise Marie-Angélique Baralle, cheffe de projet chez Valhor. « La charte est un outil qui permet de faire reconnaître leur engagement auprès des services de l'Etat. Elle contribue à identifier les bonnes pratiques et les collectivités qui vont dans le bon sens. Ainsi, en échange de la mise en place de bonnes pratiques, les professionnels peuvent bénéficier de dérogations pendant les périodes de restrictions d'arrosage ».

Des guides et des formations, conçus notamment par Astredhor et Plante & Cité ou encore le CNFPT pour les collectivités, sont proposés aux signataires pour les accompagner dans les différentes étapes de la conception à la gestion des espaces verts. « En contrepartie, seules des remontées chiffrées sur leur consommation d'eau leur sont demandées », conclut la cheffe de projet. « Ces données permettent à Valhor d'avoir une vision globale de l'évolution des opérations mises en place et de leur efficacité ».

Pour aller plus loin

Une démarche innovante pour protéger la ressource en eau

Chiffres clés

140 000 m³ d'eau économisée chaque année en 4 ans d'investissement à Antibes.

par Sophie Palisse





pariscotedazur.fr Antibes. Mieux gérer la consommation de l'eau...

Publié le mardi 11 juillet La commune s'engage en faveur d'une gestion raisonnée de l'eau en signant la charte d'engagement « Arrosez utile, cultivez la vie ! ».

Déployée par Valhor, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, cette charte œuvre pour la protection de la ressource en eau et sa bonne gestion. Cette signature marque une nouvelle étape pour la commune d'Antibes Juan-les-Pins déjà fortement engagée depuis 4 ans dans une prise en compte de la dimension de gestion de l'eau dans ses aménagements paysagers. Elle sera la 1^{ère} ville signataire de cette charte aux côtés des représentants locaux des fédérations professionnelles.

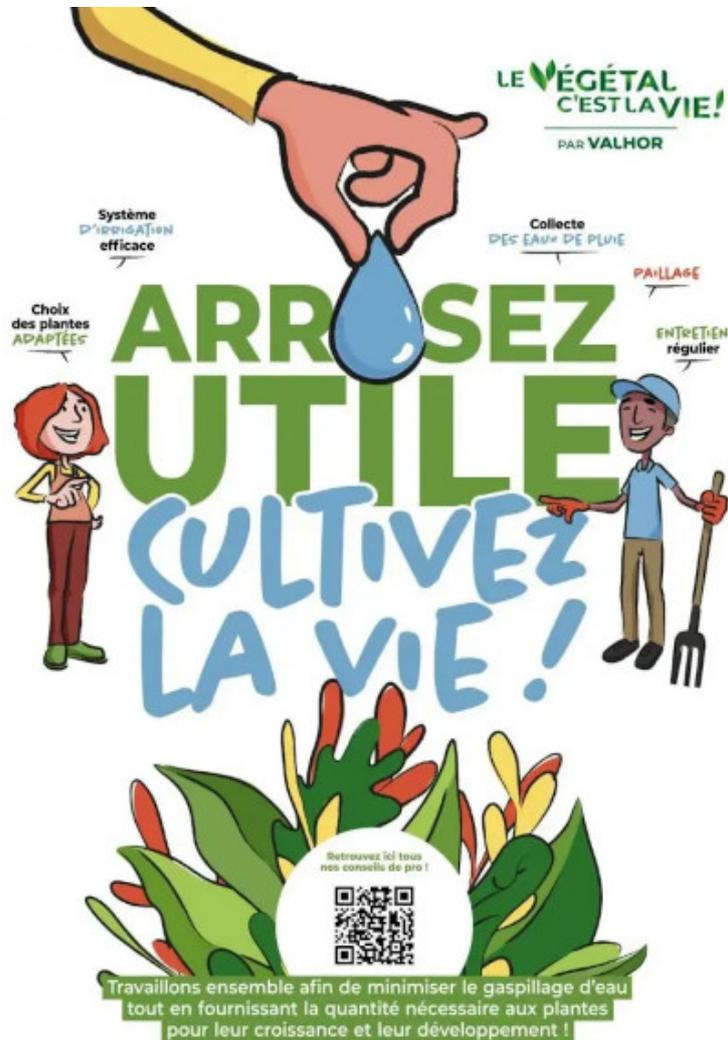
Face aux impacts du réchauffement climatique et aux perturbations des cycles de l'eau qu'il provoque - avec des précipitations irrégulières et des épisodes climatiques d'une intensité sans précédent - les professionnels du végétal doivent adapter leurs techniques de production et d'aménagement pour préserver l'eau. Les collectivités doivent, quant à elles, tenir compte de cette nouvelle réalité dans leurs aménagements.

« A travers cette charte, notre collectivité souhaite s'engager à poursuivre le développement de ses pratiques en matière de végétalisation de ses espaces pour assurer une meilleure préservation de l'eau. Cette charte est l'occasion de rappeler notre conviction concernant la contribution précieuse du végétal dans les cycles de l'eau et l'importance d'une planification écologique de l'espace urbain », expliquait le maire, Jean Leonetti.

En parallèle, la commune souhaite inspirer d'autres collectivités, dans un contexte où les arrêtés sécheresse se multiplient dans les départements français. Elle avait déjà témoigné fortement de son engagement en la matière en étant signataire en 2021 de la Charte pour le jardin en région méditerranéenne. Quatre ans plus tard, c'est l'occasion de faire un bilan des actions déjà menées et d'aller plus loin dans son engagement en faveur de la gestion de l'eau.

Alignée sur les priorités de l'État, notamment le Plan Eau dévoilé le 31 mars 2023, cette charte a pour objectif d'accompagner les professionnels et les institutionnels dans l'adoption de pratiques innovantes et responsables en matière de gestion de l'eau. « Notre filière est pleinement consciente du rôle central de l'eau dans ses activités. Mais au-delà de cela, elle reconnaît les nombreux bénéfices qu'une bonne gestion de cette ressource peut apporter grâce aux

solutions vertes qu'elle développe. Les acteurs de la filière végétale sont porteurs de solutions, au même titre que les collectivités. Avec cette charte, nous souhaitons fédérer les professionnels comme les institutionnels autour d'une mobilisation collective pour une gestion durable de cette ressource vitale », soulignait Florent Moreau président de Valhor.



https://pariscotedazur.fr/static/pictures/article_8413/antibes-affiche.jpg